

# COVID-19



## RELAJ AMBULATOIRE DE VACCINATION DANS LE CADRE D'UN REGROUPEMENT DE PLUSIEURS CABINETS INFIRMIERS LIBÉRAUX

UN RELAI DE VACCINATION EST UN DISPOSITIF FLEXIBLE QUI PERMET À PLUSIEURS PROFESSIONNELS DE S'ASSOCIER POUR PERMETTRE LA VACCINATION DANS DES CONDITIONS ADAPTÉES ET CORRESPONDANT AUX BESOINS D'UN TERRITOIRE DONNÉ.

### QUELLE POPULATION DOIS-JE VACCINER ?

Toute personne au-delà de ma patientèle devant débiter ou compléter un schéma vaccinal contre le COVID-19.

### OÙ PUIS-JE VACCINER ?

Dans mes locaux ou dans une salle mise à disposition par la mairie.

### PUIS-JE DISPOSER DE RENFORTS ?

Oui, il est possible de bénéficier du renfort de professionnels de santé étudiants ou retraités et d'avoir accès à une rémunération forfaitaire identique à celle pratiquée dans les centres de vaccination.

### PUIS-JE DISPOSER D'UNE AIDE FINANCIÈRE ?

Oui selon les effectifs prévisionnels à vacciner et pour financer un peu de matériel et un peu de temps de secrétariat.

### QUE DOIS-JE FAIRE POUR OBTENIR UNE AUTORISATION ?

Vous devez renseigner quelques réponses en ligne (formulaire très court) :  
<https://solen2.enquetes.social.gouv.fr/cgi-bin/HE/SF?P=2039z36z2z-1z-1zEA31B4F0B0>

Une décision signée du Directeur général de l'ARS Normandie vous parviendra dans les 24h.

**plus d'informations**



Référentiel des relais ambulatoires de vaccination : [cliquez-ici](#)  
Vous pouvez poser vos questions : [ars-normandie-covid-vaccination@ars.sante.fr](mailto:ars-normandie-covid-vaccination@ars.sante.fr)